



## Le compteur de transition énergétique arrive !



Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, procède depuis décembre 2015 au remplacement de l'ensemble des compteurs d'électricité par des appareils de nouvelle génération, les compteurs « Linky ». À ce jour plus de 18 millions de ces nouveaux compteurs sont d'ores et déjà installés en France, plus de 750 000 en Normandie et plus de 261 000 dans le Calvados. Cette opération de modernisation concernera la commune de Villers-sur-Mer entre Mars et Août 2020.

## **Un compteur au service des consommateurs**

Ce nouveau compteur offre des nouveaux services aux consommateurs. Les interventions courantes pourront être effectuées à distance, sans rendez-vous, sans dérangement et à un coût réduit. Par exemple, lors d'un déménagement, la demande de mise en service sera réalisée en moins de 24h. Le relevé de consommation se fera à distance et de manière quotidienne : plus besoin d'être présent ! Chacun disposera d'un accès simple, gratuit et pédagogique à ses données de consommation depuis son ordinateur, sa tablette ou son smartphone via un espace personnel sécurisé. Mieux informé, le consommateur pourra mieux comprendre sa consommation et donc la maîtriser. Ce nouveau compteur permettra aussi à ceux qui le souhaitent d'aller plus loin : pilotage des équipements compatibles de la maison; possibilité de développement de nouvelles offres de services de maîtrise de l'énergie ou modalités de facturation par les fournisseurs.

## **Un compteur au service des territoires et de la transition énergétique**

Le compteur Linky s'inscrit pleinement dans la transition énergétique : économies d'énergie, augmentation de la part des énergies renouvelables, réduction des émissions de CO2. Cette nouvelle façon de consommer et de produire nécessite un réseau de distribution encore plus « intelligent », dont le compteur Linky est incontournable. Grâce aux données fournies par les compteurs Linky, Enedis pourra améliorer le service de distribution : localisation des pannes à distance et intervention plus rapide, optimisation de l'intégration de l'électricité produite par les énergies renouvelables (éoliennes, panneaux photovoltaïques, ...), augmentation du nombre de véhicules électriques pouvant être raccordés au réseau, etc.

Avec Linky, Enedis développera également des offres de mise à disposition des données pour les collectivités locales pour répondre à leurs besoins en termes de politique énergétique et d'aménagement du territoire. Des données agrégées pourront dès demain être utilisées par les collectivités territoriales, leurs conseils ou les bailleurs sociaux, qu'ils s'agissent par exemple, d'analyser l'évolution des consommations avec l'arrivée d'un éco-quartier ou l'efficacité de la rénovation des bâtiments.

## **L'accompagnement des consommateurs**

Pendant ce déploiement, Enedis assurera une information claire et complète : des courriers personnalisés (précisant les coordonnées de l'entreprise de pose, SOGETREL pour Villers-sur-mer, et le numéro vert d'assistance Linky : 0800 054 659) seront envoyés aux clients entre 30 et 45 jours avant la date de pose. L'entreprise de pose SOGETREL, missionnée par Enedis informera le client de son passage avant la date prévue. Cette entreprise sera facilement identifiable par les clients grâce au logo « Partenaire Linky » sur les véhicules et des badges d'identification. L'opération de remplacement du compteur durera environ 30 minutes et ne donne lieu à aucune facturation au client. Le compteur Linky sera installé en lieu et place de l'ancien compteur. Et la présence du client ne sera nécessaire que lorsque le compteur est situé dans le logement (environ 50% des cas).

Pour en savoir plus : <http://www.enedis.fr/linky>